

STATIONNEMENT À LA ROCHELLE

Un accès complexe au centre-ville pour les handicapés

Les places PMR sont nombreuses à La Rochelle. Mais pas forcément accessibles pour les conducteurs handicapés, qui n'ont pas droit au badge donnant accès au cœur de ville apaisé



L'APPLICATION VIP

Lancée fin janvier par Philippe Croizon, l'appli Very Important Parking (VIP) permet aux personnes PMR d'accéder à une carte des places dédiées. Collaborative, elle permet aux utilisateurs d'étoffer la base de données – qui contient 500 000 places PMR déjà référencées en France – et d'indiquer leur temps de stationnement pour que les suivants sachent quand la place se libère. L'abonnement est à 2,99 € par mois et l'accès à vie à 19,99 €.

déjà assez embêtant d'être PMR, ils en ont remis une couche », peste Philippe Castanier, qui pointe le manque d'informations données par la Ville sur le sujet. « Quand on appelle à la mairie, ils nous passent la police municipale, qui nous répond qu'on ne peut pas avoir de badge. »

La Ville réfléchit à un système de télécommande pour que les conducteurs lourdement handicapés puissent descendre les bornes à distance. XAVIER LÉOTY

Sébastien Hervier
s.hervier@sudouest.fr

Elles sont 800 sur la voirie rochelaise et généralement identifiables grâce à un logo teinté de bleu connu de tous. Elles, ce sont les places de stationnement PMR (personne à mobilité réduite). Pour les repérer simplement, à La Rochelle comme partout dans le pays, Philippe Croizon – athlète et entrepreneur amputé des quatre membres qu'on ne présente plus – vient de créer l'application VIP (lire par ailleurs).

À La Rochelle, les places PMR représentent 8 % des places marquées – elles sont gratuites sauf dans les parkings avec barrières – quand la loi

impose un seuil minimal de 2 % de l'ensemble des places sur le domaine public. La ville fait donc figure de bonne élève, mais une nouveauté installée cet été complique désormais la vie des détenteurs de la carte CMI stationnement (Carte mobilité inclusion) : le cœur de ville apaisé. Apaisé, Philippe Castanier ne l'est pas vraiment lorsqu'il évoque le sujet. Il faut dire que les PMR n'ont pas droit au badge qui permet de descendre les bornes donnant accès au cœur de ville. « Le centre-ville pour les PMR, c'est mort, pose cet habitant de Saint-Éloi, en fauteuil roulant. C'est tellement contraignant d'y accéder que plus personne ne vient, les places PMR sont toujours vides. »

Moins virulent, Jean-Luc Loussouarn concède qu'il va beaucoup moins dans le centre lui aussi. « Il y a des places mais on n'y a plus vraiment accès », glisse ce bénévole de l'association APF France handicap. Il se rend souvent à La Coursive et note par exemple

« C'est déjà assez embêtant d'être PMR, ils en ont remis une couche »

que les deux places PMR cours des Dames sont difficilement accessibles depuis que les rues Saint-Jean-du-Pérot et des Carmes sont régulées par les fameuses bornes. « C'est

Bienveillance

L'adjoint en charge de la voirie et du stationnement, Olivier Prentout, pousse une solution simple : appuyer sur le bouton d'appel de la borne, qui met en lien avec la police municipale. « Ils ouvriront, assure-t-il. Le système se veut bienveillant, et même les personnes qui n'ont pas de carte CMI peuvent demander à descendre la borne s'il y a un besoin. » Conscient qu'il faut parfois descendre du véhicule pour atteindre l'interphone, l' élu explique qu'une piste est lancée pour faciliter la vie des personnes avec un handicap lourd. « On travaille sur un projet de télécommande. Pour l'instant, on regarde la faisabilité juridique. » En effet, la constitution d'un fichier regroupant ces personnes lourdement handicapées pose des questions éthiques.